

2e Affichage OFFRE D'EMPLOI Service de l'aménagement du territoire

Patrouilleur(-euse) municipal(e) (Patrouille à vélo pendant la période estivale) Poste temporaire à temps partiel (16 h / semaine)

Description sommaire

Sous la responsabilité du chef de section – Patrouille municipale, la personne titulaire du poste devra, afin d'assurer la qualité de vie et la sécurité des citoyens et citoyennes, effectuer principalement des patrouilles à vélo en assurant les opérations telles que veiller à l'application des règlements municipaux, émettre des constats, effectuer des patrouilles préventives, répondre aux plaintes, faire du contrôle de la circulation, témoigner à la cour, etc.

Exigences

1. Formation

- Diplôme d'études secondaire (DES) ;
- Attestation d'études collégiales (AEC) sureté urbaine (atout) ;
- Avoir suivi la formation Premiers soins - Général (16 h).

2. Expérience

- Expérience minimale d'une (1) année en sécurité publique/patrouille municipale ou dans un poste d'application des lois et des règlements.

3. Connaissances

- Maîtrise du français et des techniques de rédaction de rapports ;
- Logiciels de la suite Microsoft Office (Outlook, Excel et Word) ;
- Logiciel Accès-Cité Territoire de PG Solution (atout).

4. Autres

- Détenir et maintenir un permis de conduire classe 5 valide (classe 4A atout) ;
- Détenir et maintenir une carte de compétence valide pour l'utilisation du bâton extensible et des menottes (atout) ;
- Être capable d'effectuer de longues patrouilles à vélo.

5. Compétences et qualités personnelles

- Résolution de problèmes ;
- Savoir transmettre l'information ;
- Communications interpersonnelles ;
- Rigueur ;
- Autonomie ;
- Contrôle de soi ;
- Orientation vers la clientèle.

Sommaire des tâches

1. Tâches opérationnelles

- 1.1. Patrouiller à vélo sur les pistes cyclables des différents secteurs de la ville, dans les édifices et les parcs municipaux ;
- 1.2. Patrouiller en véhicule en duo avec les autres patrouilleuses et patrouilleurs réguliers ou de manière autonome lorsque les conditions climatiques ne permettent pas l'utilisation des vélos ;
- 1.3. Porter assistance aux divers services de la Ville (Travaux publics, Loisirs et culture, etc.) ;
- 1.4. Répondre aux plaintes des citoyens et citoyennes et les informer sur les règlements ;
- 1.5. Veiller à l'application des règlements en vigueur de la Ville, notamment ceux touchant au stationnement, à la nuisance publique, aux ordures et au contrôle des animaux ;
- 1.6. Émettre des constats d'infractions aux contrevenants et contrevenantes de la réglementation municipale et effectuer les suivis y afférent ;
- 1.7. Rédiger des rapports de patrouille et d'événements ;
- 1.8. Procéder à la cueillette de la preuve pertinente, constituer les dossiers de cour et témoigner devant les tribunaux le cas échéant ;
- 1.9. Connaître et appliquer les directives et procédures de la Section - Patrouille municipale ;
- 1.10. Faire le contrôle de la circulation au besoin ;
- 1.11. Participer aux divers projets de sensibilisation et d'information.

2. Autres

- 2.1. S'assurer du respect des exigences en matière de santé et sécurité du travail ;
- 2.2. Agir à titre d'intervenante ou intervenant lors de mesures d'urgence lorsque requis ;
- 2.3. Accomplir toute autre tâche reliée à ses champs de responsabilité.

Horaire de travail et salaire

- Horaire de travail:**
- 16 h / semaine
 - Quarts de travail les samedis et dimanches de 9 h à 17 h

Salaire :

À titre indicatif, la fourchette salariale est de 29,59 \$ à 36,99 \$ de l'heure. La Ville de Vaudreuil-Dorion applique une règle d'intégration salariale qui tient compte du profil d'expérience directement pertinente du candidat ou de la candidate.

Durée approximative du mandat

Mandat temporaire pour la période estivale, s'échelonnant de mai ou juin 2026 jusqu'à la mi-septembre 2026.

Période d'affichage

4 au 19 mai 2026

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à consulter la page carrière de la Ville au lien suivant <https://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/la-ville/administration-municipale/emplois> et à soumettre leur candidature par courriel à cv@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca **avant 8 h 30 le 19 mai 2026.**

Équité en emploi

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Autres renseignements

Il est entendu que la description d'une fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates. Cependant, seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactées. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des échantillons de travail, des vérifications préemploi ou d'utiliser tous autres outils.

Par ailleurs, nous nous réservons le droit de rencontrer les candidats et candidates pendant la période d'affichage et de mettre fin au processus si nous trouvons le candidat ou la candidate qui répond à nos attentes.